



FORMATION DE FORMATEURS -TRICES

I. GÉNÉRALITÉS

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Etre âgé de 19 ans.
- Titulaire du 1^{er} Degré / BAFA.
- Avis favorable de l'équipe régionale (ou équipe formation).

UNE FORMATION INITIALE

La formation peut s'étaler sur une période de 4 ans à compter de la première expérience.

Elle peut débuter par le stage théorique ou par le 1^{er} stage pratique.

Le 2^e stage pratique a lieu impérativement après le stage théorique.

- Stage théorique (3 jours ou 2 jours pleins). Responsabilité nationale.
- 1^{er} stage pratique sous tutorat du responsable de stage.
- 2^{ème} stage pratique sous tutorat du responsable de stage.
- Rédaction d'une séquence de formation.
- Qualification 2^e Degré.
- Entretien d'évaluation final. Avec le pilote de la formation identifié sur la région.
- Certificat de formateur-trice. Responsable national du secteur.

VALIDITE, RENOUVELLEMENT, EQUIVALENCE

- Validité de la certification : 5 ans.
- Conditions de renouvellement : Encadrement de 2 stages, participation à 1 rencontre (ou formation de FORMATEUR-TRICE-S en tant que formateur-trice).
- Equivalence : demande individuelle argumentée à adresser au secteur formation national, pour avis équipe nationale, justification de 2 expériences minimum, avis du responsable régional.

CERTIFICATION PAR EQUIVALENCE

Voir dossier « certification des FORMATEUR·TRICE·S »

- Demande individuelle : motivation et justification d'expériences.
- Qualification 2^e degré ou équivalence.
- Avis du responsable régional.
- Avis équipe nationale.

UNE FORMATION CONTINUE

- Rencontres des FORMATEUR·TRICE·S (WE organisés en région ou inter région).
- Modules de formation (organisés en région).
- Formation de responsable de stage.

2. SUIVI DE FORMATION

DROITS

- De bénéficier d'un soutien et d'une aide de la part de ton conseiller de stage (tuteur) pour préparer et animer les séquences.
- Droit de ne pas être seul en conduite d'entretien d'évaluation de stagiaire.
- Droit de négocier les séquences que tu souhaites animer.
- Droit de bénéficier d'un accompagnement tout au long de la formation.

DEVOIRS

- Devoir d'accomplir le cursus dans les 4 ans qui suivent le module de formation.
- Devoir de mettre en œuvre le projet de formation EEDF.
- Devoir de mettre en œuvre une démarche d'auto formation qui te permettra de faire le lien entre les différentes étapes de ta formation de formateur·trice·s.
 1. Dispositif d'évaluation des deux stages pratiques.
 2. Conception et élaboration d'une séquence de formation, à l'aide de la fiche de préparation de séquence.
 3. Formation personnelle complémentaire.
 4. Qualification de responsable de camp (2eme degré).
 5. Evaluation de fin de cycle de formateur·trice.

3. DÉMARRER UNE FORMATION DE FORMATEUR TRICE S

L'entrée en formation doit être la résultante d'une politique régionale, tournée vers la constitution d'une équipe formation en renouvellement continu. La formation de formateur·trice·s est considérée comme une étape légitime de la progression personnelle. Le formateur·trice stagiaire doit répondre favorablement aux conditions d'entrée en formation.

UN LIVRET DE SUIVI

Le livret de suivi du formateur·trice comporte une partie intitulée « Module Théorique ». On y trouve des informations relatives aux contenus abordés et outils utilisés au cours du stage :

- Les contenus abordés au cours du module de formation.
- Le dispositif d'accompagnement et d'évaluation mis en œuvre.
- L'analyse des compétences du stagiaire face aux fonctions de formateur·trice.
- L'identification des objectifs et moyens de progression envisagés.

Les parties du livret sont toutes construites sur le même principe : détermination d'objectifs et de moyens identifiés, évaluation des compétences, détermination de nouveaux objectifs d'acquisition.

Cet itinéraire d'accompagnement repose sur des imprimés référencés à photocopier et expédier au Siège National.

Le formateur·trice stagiaire conserve l'ensemble de son dossier, qu'il communique à l'équipe formation, ou au minimum à son tuteur de stage.

ACCOMPAGNEMENT REGIONAL

L'échelon régional s'organise pour :

- Communiquer le dispositif aux FORMATEUR·TRICE·S et responsables de stages.
- Garantir la mission de tutorat assumée par le responsable de stage.
- Suivre la progression du stagiaire dans la formation.
- Mettre en œuvre l'entretien d'évaluation final du formateur·trice stagiaire.
- Assurer le suivi administratif du dossier.

LE ROLE DE TUTEUR

C'est au responsable de stage que revient la lourde tâche de mettre en œuvre un véritable accompagnement du formateur·trice stagiaire. C'est sur le terrain de l'action que la progression des compétences trouve sa pertinence.

Le module de formation initiale se clôt sur la détermination des objectifs et des moyens de progression que le formateur·trice stagiaire s'engage à poursuivre. Il semble opportun de repartir de là pour amorcer la préparation du 1^{er} stage pratique ou du second.

Le responsable de stage doit :

- Accompagner le formateur·trice stagiaire dans la détermination de ses objectifs de progression.
- Associer le formateur·trice stagiaire à tous les temps de préparation du stage.
- Guider le stagiaire dans la mise en œuvre des moyens de progression, avant et pendant le stage.
- Faciliter et accompagner l'évaluation des compétences du formateur·trice stagiaire.
- Emettre un avis sur les compétences du formateur·trice et prodiguer les conseils utiles à sa progression.

4. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE DU FORMATEUR·TRICE

1. Appréhender les principes généraux de la formation des associations du Scoutisme Français

- Connaître, savoir expliquer et appliquer le plan de formation de son association.
- Connaître, savoir expliquer et appliquer le projet éducatif de son association.
- Maîtriser les éléments fondamentaux du scoutisme.
- Connaître les mécanismes d'apprentissage des adultes en formation.
- Savoir analyser les besoins de formation des stagiaires, individuels ou collectifs, et concevoir les réponses adaptées à ces besoins.

2. Concevoir, préparer, animer et évaluer des situations de formation (formelles et informelles)

- Identifier les différentes étapes d'une séquence de formation.
- Connaître différentes méthodes d'animation.
- S'approprier une séquence de formation déjà conçue.
- S'approprier les contenus relatifs à une séquence de formation.
- Savoir choisir et utiliser les outils, techniques et démarches appropriés.
- Préparer, organiser et garantir le matériel, le lieu et la gestion du temps.
- Savoir s'exprimer de manière compréhensible pour transmettre un message.
- Formuler des objectifs de formation opérationnels.
- Bâtir une séquence de formation en fonction d'un public donné en choisissant la technique d'animation appropriée.
- Animer une séquence de formation.
- Savoir observer, analyser et évaluer la mise en œuvre de la séquence.

3. Contribuer à l'organisation et à la vie du stage

- Savoir gérer le temps (le sien, celui du groupe), les lieux de formation, le matériel.
- Être attentif à la vie du groupe (répartition des tâches, rythme de vie, cadre de vie).
- Contribuer à la gestion de la vie de groupe.

4. Être acteur dans une équipe de FORMATEUR·TRICE·S

- Prendre sa place au sein d'une équipe de FORMATEUR·TRICE·S, manifester des capacités à travailler en équipe.
- Participer à l'animation de la démarche de stage.
- Être attentifs aux besoins des autres FORMATEUR·TRICE·S et savoir exprimer ses propres besoins.
- Savoir émettre et recevoir des critiques et des remarques objectives et constructives.

5. Se situer comme formateur·trice

- Maîtriser ses attitudes et ses comportements :
 - * prendre du recul, de la distance,
 - * mettre en perspective.
- Animer le groupe en utilisant les compétences de chacun.
- Mesurer l'attention et la participation et adapter son attitude à la situation.
- Adopter les attitudes nécessaires à une relation stagiaire-formateur·trice constructive et maîtrisée.
- Garantir une relation éducative de qualité (écoute active, relation d'aide, disponibilité...).
- Être attentif à la dynamique de groupe et en tenir compte pour adapter ses attitudes et ses méthodes de formation.

6. Participer à la démarche d'évaluation

- Comprendre la place de l'évaluation en formation.
- Expliquer et faire vivre la démarche d'évaluation formative.
- Participer à l'élaboration des outils d'évaluation et à leur utilisation.
- Mener un entretien d'évaluation.
- Accompagner le stagiaire dans sa démarche d'autoévaluation tout au long du stage.
- Observer chaque stagiaire selon les critères objectifs définis par l'équipe de formation.

7. Prendre en charge sa formation personnelle

- Identifier les étapes du cursus de formation de formateur·trice.
- Se remettre en question et remettre en question ses pratiques.
- S'inscrire dans une démarche de formation :
 - * définir son projet personnel de formation,
 - * prendre du recul sur son parcours,
 - * être acteur de sa formation.
- Être capable de prendre du recul par une réflexion sur son vécu.